

FEM

EFFICACE
ATTENTIF AUX BESOINS
SPÉCIALISÉ



FONDS
POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL





« L'IMPACT DE L'ACTION DU FEM ET DE SES PARTENAIRES SE PROPAGE DANS TOUS LES DOMAINES, AIDANT À AMÉLIORER L'ÉTAT ENVIRONNEMENTAL DE LA PLANÈTE ET À CRÉER DES MOYENS D'EXISTENCE ET DES POSSIBILITÉS POUR LES PAUVRES. »

LEN GOOD
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET PRÉSIDENT
DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL (FEM)



FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FEM)

Le FEM réunit 176 pays — en partenariat avec des institutions internationales, des organisations non gouvernementales et le secteur privé — pour s'attaquer à des problèmes environnementaux à caractère mondial tout en encourageant un développement durable au niveau national. Il est le moteur des actions visant à renforcer le patrimoine environnemental de la planète.

Le FEM est une entité indépendante. Né d'un partenariat entre le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale, le FEM a été retenu comme mécanisme financier des conventions internationales sur la biodiversité, le changement climatique, les polluants organiques persistants et la désertification. Il contribue aussi à l'application d'accords mondiaux de protection des eaux internationales et de la couche d'ozone. Dans toutes ses interventions, il encourage la constitution de partenariats recherchant des solutions pratiques à des problèmes concrets.

Le FEM facilite la coopération internationale, faisant progresser le monde sur la voie d'un développement durable. Il rapproche les dimensions mondiales et nationales des enjeux environnementaux. En tout juste 12 ans, il est devenu une entité efficace et transparente qui peut afficher des résultats solides. Le FEM est aujourd'hui la première source de financement des projets d'amélioration de l'environnement mondial.

EFFICACE

Par leurs connaissances spécialisées et leurs compétences respectives, les administrations publiques, les sociétés privées, les acteurs de la communauté scientifique, les organismes de proximité et les organisations non gouvernementales contribuent aux travaux du FEM. Cette collaboration permet d'enregistrer des résultats plus solides et d'économiser des ressources.

Au cœur de ce dispositif se trouvent les trois Agents d'exécution grâce auxquels le FEM obtient des résultats mesurables sur le terrain. Sept autres banques régionales de développement et institutions spécialisées des Nations Unies contribuent également à l'impact de l'action du FEM en administrant des projets. À ce jour plus de 1 300 projets du FEM se déroulent dans plus de 140 pays en développement ou en transition.

La mobilisation de financements est un autre domaine dans lequel le FEM se montre efficace. Pour 1 dollar engagé sur ses propres fonds, le FEM en mobilise 3. Ainsi, au cours des dix dernières années, il a alloué 4,5 milliards de dollars à titre gracieux et a mobilisé 14 milliards de dollars sous forme de cofinancements. Ce bilan est à la mesure de l'impact de l'action du FEM.



4

AGENTS D'EXÉCUTION DU FEM

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Banque mondiale

ORGANISMES D'EXÉCUTION DU FEM

Banque africaine de développement (BAfD)

Banque asiatique de développement (BAfD)

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

Banque interaméricaine de développement (BID)

Programme des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Programme des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Fonds international de développement agricole (FIDA)

ATTENTIF AUX BESOINS

AU NIVEAU NATIONAL... Tous les projets du FEM sont entrepris à l'initiative des pays. Pour que le FEM finance un projet, il faut que le gouvernement concerné l'ait approuvé et que les activités prévues correspondent aux priorités nationales du pays en question.

AU NIVEAU LOCAL... Actuellement, plus de 700 ONG et groupes de proximité participent à des activités du FEM et pilotent des projets de moyenne envergure. Dans le cadre du programme de microfinancements administré par le PNUD, plus de 4 000 financements de ce type ont été directement affectés à des ONG et groupes de proximité, et ces ressources sont en train d'être doublées.

AU NIVEAU MONDIAL... Le mandat du FEM n'a cessé d'évoluer, s'adaptant aux nouveaux problèmes internationaux et à la transformation du monde. L'élargissement du mandat du FEM à la dégradation des sols et aux polluants organiques persistants illustre bien cette évolution. En 2002, la communauté internationale des bailleurs de fonds a fait preuve de son soutien au FEM en annonçant une nouvelle contribution de trois milliards de dollars — un chiffre encore jamais atteint — pour élargir et accélérer les opérations du FEM.

SPÉCIALISÉ

Le travail du FEM est axé sur un programme mondial comportant des volets bien déterminés : la biodiversité, le changement climatique, la couche d'ozone, les eaux internationales, la dégradation des sols et les polluants organiques persistants. Ayant des domaines d'intervention précis, le FEM peut faire appel à des compétences spécifiques et utiliser ses ressources de façon ciblée — et accroître ainsi l'impact de son action.



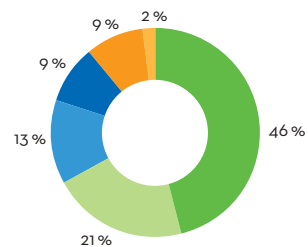
LE MANDAT DU FEM

À l'aube de sa deuxième décennie d'existence, le FEM a clairement reçu pour mandat d'élargir son action pour inverser la tendance à la dégradation de l'environnement qui a permis à la pauvreté, à la maladie, au désespoir et aux conflits de se développer.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Mécanisme financier de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le FEM aide les pays en développement à promouvoir le recours à des énergies propres et à réduire leur consommation de combustibles fossiles. Il est la première source de financement de la mise en valeur des énergies renouvelables dans le monde en développement, qu'il s'agisse d'ampoules à haut rendement ou de la promotion de l'énergie solaire, éolienne et géothermique, de l'énergie verte ou de microcentrales hydrauliques. En 12 ans, le FEM a alloué des financements de plus de

ENTITÉS NON GOUVERNEMENTALES PARTICIPANT À DES PROJETS DU FEM



- Sociétés privées internationales
- Groupes régionaux
- Sociétés privées locales
- Groupes internationaux
- Établissements d'enseignement locaux
- Groupes locaux/nationaux



6

1,6 milliard de dollars au titre de projets de valorisation des énergies propres, dont le montant total dépasse aujourd'hui 10,6 milliards de dollars. L'accélération du passage à des énergies renouvelables et plus efficaces aura des effets positifs considérables sur le plan économique, social et environnemental.

Le FEM s'attaque aussi aux problèmes que pose le changement climatique dans le cadre de son programme de microfinancements. Ce qui est admirable dans ce programme, c'est qu'il profite à des milliers de membres de la société civile — les ONG, les animateurs locaux, les petits entrepreneurs, les représentants de villages et de quartiers —, c'est-à-dire à ceux qui en ont le plus besoin pour faire face à cette modification du climat. Le FEM a engagé à ce jour 117,4 millions de dollars sous forme de microfinancements en faveur de la recherche de solutions adaptées au contexte local pour faire face à l'évolution du climat et à d'autres problèmes environnementaux de portée mondiale.

Tous les programmes du FEM dans ce domaine aident les pays à s'adapter aux méfaits de l'évolution du climat, dont risquent plus particulièrement de souffrir les petits États insulaires aux écosystèmes côtiers fragiles, comme ceux des Caraïbes et du Pacifique. Le FEM travaille avec ces pays pour recenser les zones vulnérables à un changement du climat et à une élévation du niveau de la mer, mettre au point des ripostes efficaces par rapport à leur coût et renforcer la capacité nationale et régionale à s'attaquer à ces problèmes.



ARRÊTER L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

Du fond de ses mers aux sommets de ses montagnes, de l'aridité de ses déserts à l'humidité de ses forêts ombrophiles, la Terre abrite un ensemble de plusieurs millions d'espèces végétales et animales. Indépendamment de notre origine et de notre situation économique, notre vie et nos moyens d'existence sont tributaires de ce patrimoine naturel. L'amenuisement des biens et services fournis par la nature est un obstacle au développement national, les premières victimes en étant ceux dont la survie dépend le plus directement des ressources naturelles — les pauvres.

Pour améliorer les conditions d'existence de ceux qui dépendent des ressources naturelles, le FEM finance et accompagne des mesures pratiques visant à encourager la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Depuis 1991, le FEM a alloué 1,5 milliard de dollars et mobilisé 2,5 milliards de dollars supplémentaires auprès de ses partenaires pour financer plus de 450 projets de lutte contre le recul de la biodiversité d'importance mondiale. Mécanisme financier de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique, le FEM a un portefeuille de projets axés sur les systèmes de perpétuation de la vie et sur leurs interactions : écosystèmes arides, forestiers et montagneux, biodiversité des paysages agricoles, ressources côtières, marines et dulcicoles.



PRÉVENIR LA DESTRUCTION DE LA COUCHE D'OZONE

Les substances nocives pour l'ozone endommagent la couche qui protège naturellement la Terre du rayonnement ultraviolet solaire. L'exposition aux ultraviolets provoque des cancers et des maladies des yeux tels que les cataractes. Elle est également nuisible pour la faune et la flore, et les écosystèmes aquatiques.

Depuis 1992, le FEM approuve des financements et une assistance aux pays qui ne peuvent prétendre à une aide du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal (Fédération de Russie et pays d'Europe orientale et d'Asie centrale, par exemple). Cette action a permis de réduire considérablement les substances détruisant l'ozone. Dans les 14 pays bénéficiaires du plus grand nombre de projets du FEM, la consommation de ces substances a diminué de plus de 90 %. En Russie, l'un des plus gros producteurs et consommateurs, la production de substances nocives pour l'ozone a été interrompue en 2002 sous l'effet de l'action du FEM.

SAUVEGARDER LES EAUX INTERNATIONALES

Les ressources marines et dulcicoles de la planète sont soumises à d'énormes pressions, une situation qui menace les écosystèmes, les populations et le développement économique qui en dépendent. Les eaux



transnationales, les zones côtières et marines, les lacs, les zones humides, les récifs coralliens et les autres ressources liées à l'eau sont agressés par la pollution d'origine terrestre, des modes de gestion inadéquats, changements d'affectation des terres, dragage, l'introduction de nouvelles espèces, la pêche excessive et d'autres formes d'exploitation.

Le FEM travaille avec 139 pays sur des projets visant à mieux intégrer la gestion du patrimoine terrestre et aquatique qui conditionne pour beaucoup la santé des eaux internationales. Il s'est engagé à investir plus d'un milliard de dollars d'ici 2007 pour proposer des solutions aux problèmes critiques dans ce domaine.

ÉLIMINER LES POLLUANTS ORGANIQUES PERSISTANTS

Les polluants organiques persistants (POP) représentent une menace à l'échelle mondiale. Ils sont particulièrement dangereux pour les pays en développement qui ont rarement les moyens techniques et financiers de recourir à d'autres technologies pour réduire l'usage de ces substances et les éliminer en toute sécurité. Ces produits chimiques toxiques se dégradent peu et peuvent être facilement transportés par l'air, l'eau et les espèces migratoires. Les biphényles polychlorés, des produits chimiques couramment



utilisés dans les transformateurs, et le mirex, un insecticide employé dans de nombreux pays pour lutter contre les termites sont des exemples de POP, des polluants qui sont cancérigènes et font peser d'autres menaces sur la santé.

Mécanisme financier provisoire de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, le FEM aide plus de 100 pays à appliquer des plans nationaux de mise en œuvre de cet instrument en renforçant leur capacité nationale à gérer les POP et à sensibiliser l'opinion à ce problème. Grâce aux activités financées par le FEM, ces pays se préparent à abandonner progressivement les POP, à les éliminer et à les remplacer par des substances chimiques, des technologies et des méthodes écologiquement viables.

PRÉVENIR LA DÉGRADATION DES SOLS

Partout dans le monde, la dégradation des sols, surtout par la désertification et le déboisement, prend des proportions alarmantes. Chaque année, la désertification met en péril 12 millions d'hectares, assez pour produire 20 millions de tonnes de céréales. Dans la seule zone des tropiques, le déboisement provoque la disparition annuelle de 15,2 millions d'hectares de forêt. La désertification et le déboisement provoquent de vastes mouvements de population, ils perturbent les perspectives de développement économique, ils aggravent l'instabilité et les conflits régionaux, et ils menacent la vie et les moyens d'existence des populations sur lesquelles planent ces risques.

Le FEM a élargi son action dans le secteur de la dégradation des sols en prenant appui sur ses activités présentes ainsi que sur les expériences de ses partenaires et les enseignements qu'ils en ont tirés. La stratégie adoptée pour lutter contre la dégradation des sols est fondée sur le principe que le patrimoine terrestre et aquatique est l'un des éléments clés du développement durable dans les régions arides de la planète. Au cours des trois prochaines années, le FEM compte engager plus de 500 millions de dollars pour favoriser une gestion plus durable des sols. Jamais un financement aussi important n'aura été affecté au profit de l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification depuis l'adoption de ce texte.

Le fait que le FEM soit prêt à faire office de mécanisme financier pour la Convention sur la lutte contre la désertification et la décision de l'Assemblée du FEM de faire de la dégradation des sols un domaine d'intervention à part entière sont des avancées importantes.

Kofi Annan
Secrétaire général des Nations Unies

L'AIDE FINANCIÈRE DU FEM

LES FINANCEMENTS DU FEM COMMENCENT PAR UNE IDÉE.

Une ONG locale, une société privée, une administration publique, une organisation nationale ou toute autre entité d'un pays en développement trouve une idée susceptible de permettre la mise en œuvre de priorités nationales et stratégiques (par exemple une solution innovante pour exploiter une source d'énergie renouvelable dans une zone rurale privée d'électricité).

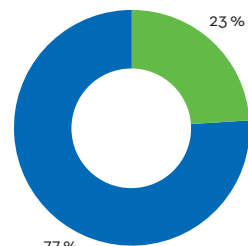
Le FEM accorde des aides financières pour des projets qui visent à améliorer l'état environnemental de la planète et à promouvoir le développement durable. Il octroie aussi des microfinancements et finance des projets de moyenne envergure et des projets à part entière. Enfin, il finance des activités habilitantes, c'est-à-dire des activités qui ont pour objet d'aider les pays à préparer leurs stratégies et plans d'action nationaux en application des conventions mondiales sur l'environnement.

Les groupes sollicitant un financement du FEM peuvent s'adresser à l'un des trois Agents d'exécution — le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale — ou contacter les Organismes d'exécution — la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque asiatique de développement (BASD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque interaméricaine de développement (BID), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), et le Fonds international de développement agricole (FIDA).

Le FEM a déjà accordé plus de 4 000 microfinancements directement à des ONG et des groupes de proximité. Les antennes locales du PNUD sont chargées de dispenser ces microfinancements d'un montant maximum de 50 000 dollars, qui sont destinés à des projets ayant des effets salutaires pour l'environnement et offrant des moyens de subsistance durables aux

L'EFFET D'ENTRAÎNEMENT DES FINANCEMENTS DU FEM

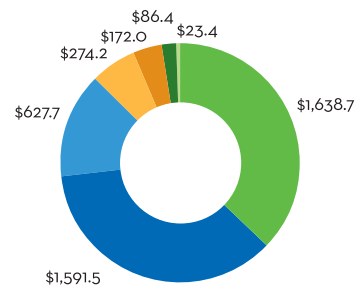
1991-2003



- Financements alloués par le FEM
- Cofinancements

MONTANT TOTAL DES FINANCEMENTS DU FEM PAR DOMAINE D'INTERVENTION (EN MILLIONS DE DOLLARS)

1991-2003



- Dégradation des sols
- Polluants organiques persistants
- Appauvrissement de la couche d'ozone
- Activités intersectorielles
- Eaux internationales
- Changements climatiques
- Diversité biologique



populations locales. Ainsi, grâce à un microfinancement à l'appui d'une gestion de proximité de la réserve de rhinocéros de Khama, la population de rhinocéros blancs du Botswana a doublé.

La procédure d'approbation des demandes de financement pour les projets de moyenne envergure (jusqu'à un million de dollars), ressources auxquelles les ONG peuvent prétendre, et pour les projets à part entière (plus d'un million de dollars) est plus contraignante. Du fait de leur complexité, les seconds mettent plus de temps que les premiers à passer du stade de l'idée initiale à celui de l'exécution.

LE FEM EXAMINE LES DEMANDES DE FINANCEMENT DONT IL EST SAISI À LA LUMIÈRE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- **RÔLE MOTEUR DU PAYS :** Le projet proposé doit refléter les priorités nationales du pays. Tout projet de moyenne envergure ou projet à part entière pour lequel l'appui du FEM est sollicité doit obtenir au préalable l'aval des autorités nationales et être approuvé par le « point focal technique », le principal interlocuteur du FEM dans le pays.



- **CONCEPTION/VALEUR AJOUTÉE DES PROJETS** : La demande de financement doit exposer le problème, indiquer ce qu'il adviendra si le projet ne se concrétise pas, préciser ce que l'intervention du FEM permettra de réaliser et décrire les effets positifs des activités sur l'environnement au niveau local, national, régional et mondial.
- **CARACTÈRE TRANSPOSABLE DU PROJET** : l'expérience acquise dans le cadre du projet proposé doit être transposable à d'autres opérations et dans d'autres pays.

Le FEM octroie aussi un financement initial pouvant atteindre 25 000 dollars pour couvrir le coût de la préparation de la demande de financement. Après approbation préliminaire de cette demande, un complément de financement peut être accordé pour préparer un dossier plus détaillé décrivant le cadre conceptuel et le déroulement prévu du projet. D'un montant maximum de 350 000 dollars pour les projets ne concernant qu'un pays et de 700 000 dollars pour les projets multinationaux, ce complément peut atteindre un million de dollars dans le cas des projets à part entière nécessitant des travaux de conception technique et des études de faisabilité approfondis.



LE FEM EN BREF

- À partir d'un simple programme pilote, le FEM est devenu en 12 ans la principale source de financement de la protection du patrimoine écologique mondial.
- Le FEM a été retenu comme mécanisme financier des conventions internationales sur la biodiversité, le changement climatique, les polluants organiques persistants et la désertification.
- Le FEM finance plus de 1 300 projets dans 140 pays en développement ou en transition, soit un portefeuille de 18 milliards de dollars. Il a aussi accordé plus de 4 000 microfinancements directement à des ONG et groupes de proximité.
- Chaque dollar investi par le FEM permet de mobiliser trois dollars de cofinancement auprès d'autres sources.
- Le nombre de pays membres du FEM est passé de moins de 30 à 176.
- Le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale sont les Agents d'exécution des projets du FEM. Sept Organismes d'exécution, dont des banques régionales de développement et des institutions spécialisées des Nations Unies, administrent également des projets du FEM.
- Le FEM est une entité financière indépendante.
- Les représentants de tous les États membres du FEM définissent les orientations générales lors de l'Assemblée, qui se réunit tous les quatre ans.
- Le Conseil du FEM élabore, approuve et évalue les programmes et les politiques du Fonds. Ses 32 membres représentent 16 pays en développement, 14 pays développés et 2 pays à économie en transition.
- Le Groupe consultatif pour la science et la technologie est une entité indépendante qui examine les descriptifs de projets et émet des avis. Le Groupe indépendant de suivi et d'évaluation évalue l'impact des actions du FEM.
- Plus de 700 ONG participent activement aux opérations du FEM et supervisent les projets.

APERÇU DE L'IMPACT DES PROJETS DU FEM

- En Europe orientale, en Asie centrale et en Russie, la consommation des substances détruisant la couche d'ozone a diminué de 90 %.
- Les projets en zone tropicale humide, dans l'Amazonie brésilienne, sur le plateau des Guyanes, dans le Caucase et dans les pays himalayens contribuent collectivement à préserver les dernières grandes étendues de forêt ombrophile qui abritent des millions d'espèces.
- Les projets du FEM contribuent à l'expansion du marché mondial des systèmes solaires à usage domestique qui équiperont aujourd'hui plus d'un millier de ménages en zone rurale. En Inde, la capacité de production d'électricité d'origine éolienne est passée de zéro à plus de 1 200 mégawatts, une puissance suffisante pour alimenter plus de cinq millions d'habitations classiques.
- Le FEM et ses partenaires mènent une action de grande envergure pour éliminer les stocks de pesticides périmés, dont des polluants organiques persistants, qui constituent une grave menace pour la santé dans les pays d'Afrique.
- De la vallée du Nil à la mer Noire, les pays qui partagent les plus grands bassins hydrographiques du monde investissent ensemble pour préserver la quantité et la qualité de la ressource.
- Le financement du FEM pour régénérer les zones humides de Roumanie a permis d'éliminer environ 55 tonnes de phosphore, 1 200 tonnes d'azote et 40 000 tonnes de sédiments avant que le Danube se jette dans la mer Noire.
- Environ 70 % des financements extérieurs destinés à la protection des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco sont versés par le biais du FEM.
- Cinq millions d'ampoules à haut rendement ont été installées dans le cadre de projets du FEM. En Pologne, la part des ménages utilisant des ampoules compactes fluorescentes est passée de 11 à 20 %.
- Le Mexique, au sud, et les pays d'Amérique centrale contribuent au rétablissement du couloir biologique mésoaméricain au moyen d'un projet du FEM qui vise à la fois à préserver la biodiversité et à améliorer les conditions de vie.
- Au cours des trois prochaines années, le FEM engagera plus de 500 millions de dollars pour prévenir et combattre la dégradation des sols. Jamais un financement aussi important n'aura été affecté au profit de l'application de la Convention sur la lutte contre la désertification depuis l'adoption de ce texte.



PHOTOS

Première et deuxième de couverture : Ross Horowitz, ImageBank Page 1: Ronald Thomas Page 2: Art Wolfe, Stone Page 4: Ron Giling, Still Pictures Page 5: Space Shuttle Discovery, Stone Page 6: David Tipling, Nature Picture Library Page 7: Franz Lanting, Minden Pictures Page 8: William Waterfall, Pacific Stock Page 9: David Turnley, Corbis Page 10: Darrell Gulin, Corbis Page 12: Steve Turek, International Coral Reef Information Network Page 13: Mark Edwards, Still Pictures Page 14: Luiz C. Marigo, Still Pictures Troisième de couverture : Franz Lanting, Minden Pictures Quatrième de couverture : Tui de Roy, Minden Pictures

RÉALISATION

Directrice de publication : Shirley Geer
Rédactrice : Carollyne Hutter
Maquette : Patricia Hord.Graphik Design
Impression : Jarboe Printing

NOVEMBRE 2003



**FONDS
POUR L'ENVIRONNEMENT
MONDIAL**

Pour tout renseignement
complémentaire, s'adresser à :

Hutton Archer
Coordonnateur principal des relations
extérieures
Fonds pour l'environnement mondial
1818 H Street NW
Washington, DC 20433 USA
Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240

WWW.THEGEF.ORG



IMPRIMÉ SUR DU PAPIER FABRIQUÉ DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT